L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 FEVRIER 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 15 FEVRIER 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt des Etats-Unis, No 4, classe 3, coin North Peters et Conti, 54 barriques de vin de qualité supérieure.

Par W. I. Hodgson, à la Bourse des Encanteurs, un lot de comptes, billets, comptes dûs, etc.

La dette hypothécaire de la propriété rurale dans l'Ouest des Etats-Unis.

Il y a quelque temps, à l'occasion de la réunion du Congrès, et faisant suite au message annuel du Président, paraissait un rapport du Département de l'agriculture qui causait, dans tout le pays, une douloureuse surprise. Il y était dit que les compagnies d'assurances de Hartford, Connecticut, avaient, à elles seules, $70,000,000 de titres hypothécaires sur les fermes du Nord, et, surtout, de l'Ouest; qu'elles prélevaient, chaque année, en intérêts, la somme énorme de $5,000,000 à $6,000,000. Le rapport ajoutait que le New-Hampshire avait des nantissements au moins aussi considérables sur les fermes de la même région, et que, le jour où il le voudrait, le Massachusetts pourrait exproprier les populations agricoles de comtés entiers. Les institutions de crédit de Boston avaient, assurait-on, sur les cultivateurs de l'Ouest, plus de $81,000,000 d'hypothèques.

Les sommes citées étaient si formidables, la situation révélée était si inattendue, que l'on crut à de l'exagération, sinon à une grossière erreur; un peu plus, on eût crié à la calomnie. Le fermier de l'Ouest—de l'Ohio, principalement—n'était-il pas un véritable modèle pour tous les autres, économe, ordonné, au-dessus de ses affaires, en pleine prospérité? On fit des recherches, et l'on découvrit que le document si vivement attaqué était resté, de beaucoup, au-dessous de la vérité. Les relevés des banques ont mis à jour une situation très alarmante, de nature à donner de vives inquiétudes sur l'avenir. Ces faits peuvent paraître étranges, lamentables, mais ils sont indéniables, indiscutables; les chiffres sont officiels.

Bien plus, nous avons lieu de croire que l'enquête dévoilant beaucoup plus de misères financières qu'on ne s'y attendait, on n'a pas osé pénétrer davantage et qu'on s'est arrêté avant que la sonde ait atteint le fond de la plaie. Le mal date de longues années, des origines mêmes de la ferme dans l'Ouest. Livré à lui-même, travaillant sans contrôle, sans entrave; à la tête d'une vaste propriété qui lui coûtait à peu près rien, l'immigrant, le colon, s'est jeté, tête baissée, dans la grande culture. Quand les capitaux lui manquaient pour diriger son exploitation, il empruntait, il hypothéquait et, comme l'argent coûte toujours plus cher que ne rapportent les produits de l'industrie agricole, la dette ne pouvait que grossir avec les années. C'est ainsi que les choses, empirant sans cesse, sont arrivées au point où nous les voyons, d'après les résultats des recherches faites, d'après les montants avoués.

On reste effrayé en parcourant des yeux le tableau que nous présentons au lecteur. Nous citons les Etats par ordre d'importance de la dette hypothécaire. L'Ohio tient la tête avec $701,000,000; viennent ensuite l'Illinois, avec $620,000,000; l'Indiana, $398,000,000; l'Iowa, $351,000,000; le Michigan, $350,000,000; le Wisconsin, $250,000,000; le Missouri, $237,000,000; le Kansas, $200,000,000; le Minnesota, $175,000,000; le Nebraska, $140,000,000.

Ainsi, la dette hypothécaire de la propriété agricole, a, dans les dix Etats de l'Ouest, atteint la somme effroyable de $3,422,000,000 — c'est-à-dire qu'elle s'élève à plus du double de la dette nationale, et que, le capital, divisé entre tous les habitans de la région, pèse de $200 sur chacun d'eux.

C'est un état de choses désolant, et l'on en est à se demander, avec une cruelle perplexité, comment—si l'on n'y apporte pas un remède prompt et efficace—on évitera un effondrement général.

La liberté est une bien admirable chose; intelligemment réglée, elle accomplit des prodiges, elle transporte des montagnes; elle transforme le globe et en centuple les richesses—mais quand elle s'exerce au hasard et que, dans son jeu, elle ne subit aucun contrôle, que de faiblesses elle laisse se perpétuer! A quels abus elle conduit! A quels cataclysmes elle expose!

Quelle leçon pour nos planteurs, qui, si obérés qu'ils soient, sont loin d'être arrivés à cette extrémité de misères! Nous plaignons les fermiers de l'Union que nous voyions terrassés par le terrible "blizzard," mais qu'est-ce en comparaison de la calamité de la dette qui les poursuit sans relâche, depuis nous ne savons combien d'années, et les menace, à chaque instant, d'une ruine irrémédiable!

Il est résulté un fait relativement consolant: c'est que le Sud, qui avait, au point de vue économique, une si mauvaise réputation, que l'on croyait criblé, perdu de dettes, que les prétendus savants du Nord avaient condamné, se trouve dans un état beaucoup moins précaire que l'Ouest, qu'on lui présentait comme exemple à suivre, comme modèle à imiter. C'est même une des causes qui ont, jusqu'à présent, empêché l'immigration de venir parmi nous. O préjugé! que de sottises tu as inspirées!!

Ce Sud, tant bafoué, tant calomnié, il va, peut-être, devenir le refuge de beaucoup d'infortunés qui se trouveront trop heureux d'échapper au gouffre de la dette qui se creuse, tous les ans, dans leur pays et pourrait bien, un jour, engloutir les populations agricoles.

Ne nous bornons point à chercher une vaine et stérile satisfaction d'amour-propre dans la supériorité de notre situation; nous devons cette supériorité à la nature, qui a été prodigue envers nous, plus qu'à nous-mêmes. Tâchons d'en tirer parti pour nous, et pour les populations éprouvées de ce grand Ouest trop vanté; attirons à nous ceux de ses habitants qui peuvent se soustraire aux étreintes implacables de la dette, aux rigueurs du climat, aux fureurs du "blizzard."

Ils ont une qualité que nous ne pouvons leur refuser: ils cultivent la terre mieux que nous; ils connaissent le fermage et savent l'exploiter. Que ne seraient-ils pas capables d'accomplir dans nos campagnes, secondés par des avantages naturels dont ils sont privés dans leur pays, éclairés par les cruelles épreuves qu'ils subissent, depuis si longtemps. Jetez un coup-d'œil sur le sud-ouest de la Louisiane, et voyez ce que quelques-uns d'entr'eux en ont fait.

Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsepareille d'Ayer. Guérison assurée.

Dans un établissement de bains.

"Garçon! comment se fait-il que je ne retrouve pas mon pantalon?"

Le garçon cherche de tous côtés puis, ne trouvant rien: "Monsieur est bien sûr d'être venu avec?"

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 11 février:

Covington est maintenant reliée au monde extérieur par chemin de fer, par bateau à vapeur, par voiliers et par fils télégraphiques. Des étrangers arrivent parmi nous, des capitalistes viennent y placer leur argent; le branle est donné; le mouvement, imprimé; le progrès; d'une rapidité prodigieuse.

—On nous demande souvent si notre chemin de fer va s'étendre plus loin. Nous ne le savons pas positivement, mais nous pensons que l'on pourrait obtenir cet excellent résultat, si on encourageait l'entreprise, si on lui venait en aide.

L'an dernier, les citoyens de Covington ont voté une taxe spéciale de cinq mills sur les propriétés, pendant 10 ans afin d'aider à l'extension du chemin de fer jusqu'à leur localité. Maintenant que le chemin est achevé, la propriété a augmenté considérablement de valeur, tandis que la rapidité des transports entre la ville et Covington et entre les points intermédiaires, a tellement changé la situation, que l'on en est déjà à se demander comment nous avons pu, si longtemps, nous passer de voie ferrée.

Si les citoyens de la paroisse veulent voir le chemin se prolonger à travers le pays, ils peuvent obtenir le même résultat que Covington, en prenant le même moyen, en s'imposant une légère taxe additionnelle. Une élection spéciale devrait être convoquée, dans ce but, par le juri de police, requis de prendre la mesure par une pétition. Consultée à ce sujet, la compagnie n'hésiterait certainement pas à poursuivre les travaux. Une semblable extension ferait certainement hausser le prix des propriétés; les campagnes se peupleraient davantage, dont elles sont privées à cause de l'éloignement qu'inspire d'abominables routes.

Les citoyens de Mandeville et de Madisonville devraient profiter de notre expérience et s'assurer le bienfait d'un chemin de fer, qui ne coûterait qu'une bagatelle à chacun d'eux. Dans quelques années, le chemin de fer pourrait être, lui-même, taxé—nouvelle source de revenus, qui, venant s'ajouter à la plus-value des propriétés, amènerait une importante réduction dans les impôts. En réalité, c'est un prêt que nous faisons à la compagnie, pour lui permettre de doubler notre prospérité et de peupler nos vastes terrains déserts.

—On nous écrit, de Mandeville, à la date du 9 février:

"J'ai à vous annoncer la mort d'un de nos plus anciens citoyens, de M. G. Dumarest, décédé, lundi dernier, à l'âge de 74 ans.

—En causant avec un des officiers du steamer "New Camelia," je lui ai demandé quelle perspective il entrevoyait pour la prochaine saison d'été. "Si, m'a-t-il dit, M. Walker, président du chemin de fer du West End, voulait coopérer avec M. W. G. Coyle, en construisant un quai au West End, de façon que les steamers "New Camelia" et "Heroine" puissent s'y amarrer, au lieu d'aller à Milneburg, qui est tout-à-fait en dehors de leur route, notre localité serait indubitablement encombrée de visiteurs. Si M. Walker, qui est un des hommes les plus entreprenants de la Nouvelle-Orléans, se rendait compte du grand nombre de voyageurs qui passeraient, tous les jours, sur cette route, sans compter le fret qu'il y gagnerait, on pourrait arriver, facilement, à un arrangement entre les deux parties."

—Marié, par M. Preston Burns, J. P., à la résidence de M. J. M. Allison, dimanche, 25 janvier 1888, M. Louis A. Perréand à Mme Eloisa Evans.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 11 février:

On travaille par ici, et ce n'est pas le courage qui manque.

C'est cela.

Labourez, préparons la terre, emblavez, semons et plantons.

Songeons aux pommes de terre, qui se vendront bien cette année.

Quant au maïs, ne l'oublions pas.

Forçons sur le maïs, comme on dit quelquefois. Point de maïs, vous le savez, point de plantation, d'habitation et de ferme. Point de poules, non plus.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 11 février:

Le Dr J. O. Roane, notre juge de paix, a, cette année, 28 acres de coton; il a rentré, l'an dernier, une énorme quantité de foin de maïs.

—M. W. P. Dillon, notre énergique et habile planteur de l'habitation Beulah, aura de nouveau, des tenanciers, en 1888. Sa semence de cannes a été endommagée par la rouille. Quelques cannes ont bourgeonné, bien qu'elles aient été mises, avec soin, en "windrow".

—L'usine centrale de M. John Baldwin a fabriqué 730,000 livres de sucre.

—M. Alb Hanson a construit une nouvelle scierie perfectionnée qui va bientôt marcher.

—On a célébré le "Arbor Day" à Crowley, par la plantation de 250 chênes, dans les avenues Parkerson, Hutchinson et Seconde. On a aussi planté beaucoup d'autres arbres dans différentes propriétés. Crowley est maintenant la localité qui a le plus de beaux arbres qui donnent de l'ombrage.

Il y en a quinze cents sur la voie publique, sans compter ceux propriétés particulières.

—L'habitation Cora, propriété de MM. V. et A. Meyer, a donné 18,000 tonnes de cannes qui ont produit 1,550,000 livres de sucre. La canne étant un peu verte, elle n'a pas fourni tout ce qu'on en pouvait attendre—seulement 80 livres la tonne. Avec un bon engrais dans les champs et de bonnes machines dans la sucrerie 18,000 tonnes auraient dû donner 2,000,000 de livres de plus. Différence dans le revenu, $100,000.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 11 février:

Le temps a été plus ou moins couvert, cette semaine, avec de la chaleur et peu de pluie; aussi les fermiers se sont-ils hâtés de labourer leurs terres. Vers la fin du mois, on aura commencé à semer le premier maïs. Le mauvais temps de janvier ont beaucoup retardé les travaux, mais si le temps se remet, on aura bien vite regagné les jours perdus.

Nous apprenons avec plaisir que la plupart de nos fermiers ont semé assez d'avoine pour leur usage.

—St-Landry et les paroisses du sud de la Louisiane ont un sol riche, fertile, bien boisé et susceptible de toutes les cultures. Pourquoi n'en feraient-elles pas connaître les ressources au loin, au moyen de la publicité?

—Il y a, dans la paroisse St. Landry, 42 écoles ayant une moyenne de session scolaire d'environ huit mois. Quatre ou cinq nouvelles écoles ont été bâties dans l'année. La moyenne des élèves dans les écoles est de quarante-trois par école. A Opelousas, il y a quatre écoles qui reçoivent cinquante élèves chacune.

—On nous écrit, de Hasville:

"On a encore fait peu de labour dans notre région. Nous sommes dans une année où le planteur aura beaucoup à faire s'il n'a pas beaucoup de travailleurs et de bêtes de trait. On n'a pas encore songé au jardinage; la terre est trop humide, dit-on. Je remarque que nos champs d'avoine sont vigoureux et promettent beaucoup. Je crois—tout le monde l'affirme—que l'on sèmera beaucoup de maïs, cette année; et non seulement du maïs, mais du sorgho pour les animaux, des pommes de terre, du millet et autres plantes fourragères. Il y a dans le pays, beaucoup plus de porcs et d'animaux de race que je n'en ai jamais vu depuis que je l'habite. Tout le bétail a été très bien amélioré; peu-à-peu les anciennes races disparaissent. On voit, de tous les côtés, de bons chevaux, de beaux mulets. Les fermiers de la région du bayou Bœuf sont grands partisans du progrès en toute chose.

"Nos chemins sont si mauvais, que le bois commence à manquer il est presqu'impossible d'y faire passer une voiture chargée et de transporter les bois à la scierie. Pourquoi ne pas faire de bons chemins? Etablissons-les en planches, s'il est nécessaire.

"Vous avez raison de vous occuper sérieusement de la construction de chemins de fer à voie étroite, dans la région où l'on sème le riz. Ce n'est pas seulement quelques milles qu'il vous faut construire ainsi, mais pousser votre ligne jusqu'à ce que vous ayez atteint le même système établi au Texas, à Nacogdoches, par exemple. Opelousas y gagnerait beaucoup. Vous devriez relier votre ligne à celle des steamers à Port Barry. Si vous faites cela, en moins de cinq ans, le terrain, à Opelousas, vaudra près de $100 le pied".

"Illinois".

Pour donner l'appétit, pour activer l'appareil digestif, la Salsepareille d'Ayer est sans rivale.

Alsace-Lorraine.

La *Kœlnische Volkszeitung* dit que les arrestations opérées à Strasbourg et à Metz ont été provoquées par les révélations que Cabannes, l'employé à la présidence de la Basse-Alsace, condamné pour crime de haute trahison, a faites dans la maison de détention à Halle-sur-la-Saale.

—M. C. Appel, teinturier, rue du Pontmon, à Strasbourg, a été arrêté sous l'inculpation de haute trahison. M. Appel était membre de la Société pour l'élève des pigeons voyageurs; tous les pigeons qu'il possédait ont été placés, dit-on, sous séquestre.

Dans la même soirée, des perquisitions ont été opérées au domicile du sieur E. Geisen, employé d'une société d'assurances.

—On lit, dans la *Post de Strasbourg*:

"Depuis le 22 de ce mois, les instructions relatives à l'arrêté concernant les enseignes, etc., ont été rendues plus sévères. Jusqu'à présent, les anciennes enseignes françaises étaient tolérées; mais, dans ces derniers temps, il a été décidé que dans cette catégorie ne doivent être comprises que les enseignes peintes sur les murs ou fixées d'une manière si solide qu'elles ne peuvent être détachées.

"Les enseignes, au contraire, qu'on détache le soir, afin qu'elles ne soient pas volées la nuit, ne pourront désormais plus être exposées avec des inscriptions françaises. Des avis ont été, à cet effet, adressés par la police à différents industriels, coiffeurs, banquiers, etc.

"Les omnibus qui font le service entre la gare et la ville ne porteront, à l'avenir, plus de désignations françaises, et les marchands d'os et de chiffons ne pourront plus crier leurs marchandises en langue française en passant par les rues.

La *Landeszeitung* (journal officiel) annonce, de son côté, que les inscriptions des bateaux circulant sur les canaux de l'Alsace-Lorraine devront être faites à l'avenir en langue allemande. A côté de l'inscription allemande, on pourra mettre une inscription française sur les bateaux provenant du territoire où l'on parle le français. Les mariniers ont été invités à veiller particulièrement à ce que les noms des villes d'où proviennent leurs bateaux soient reproduits conformément à la version allemande et non conformément à la version française.

Dans la séance tenue le 29 janvier, par la délégation d'Alsace-Lorraine, MM. Grad et Winterer ont blâmé les mesures de rigueur prises depuis quelque temps par l'administration allemande contre les Alsaciens.

Le sous-secrétaire d'Etat a déclaré que les mesures dont il s'agit ont été provoquées par les événements de l'année dernière, par le sourd travail d'hostilité à l'Allemagne qui se poursuit sans cesse, sous des prétextes en apparence inoffensifs. Ces mesures ont été limitées à l'indispensable. En ce qui concerne les inscriptions en français, on n'a fait que mettre à exécution ce qui était décidé depuis longtemps, mais que l'on avait différé. Rien n'a été ordonné *ab irato*. Toutes les mesures ont été prises mûrement et consciencieusement au point de vue de la justice et de l'opportunité. Le gouvernement continuera de prendre, sans se laisser influencer, toutes les mesures que nécessitera l'intérêt de l'Alsace-Lorraine, en tenant compte surtout des intérêts supérieurs de l'empire. Le gouvernement ne consentira pas à la suppression des présidences de district.

—Le 29 janvier, a eu lieu, chez le statthalter, en l'honneur de la Délégation, un grand dîner, au cours duquel M. de Hohenlohe a porté un toast à l'empereur, "dont le cœur paternel, dit-il, a été si douloureusement frappé par la maladie du kronprinz."

Plus tard, le statthalter a également bu à la prospérité de la Délégation et au développement heureux des délibérations qu'elle a si bien commencées.

Le président de la Délégation, M. Schlumberger, a porté un toast au prince de Hohenlohe.

—M. le docteur Hœffel, maire de Bouxwiller, vient d'être élu membre du conseil général de la basse Alsace, en remplacement de M. Petri, décédé.

—Le 6 novembre dernier, une rixe avait éclaté entre des soldats et des habitants de Naudorf, près Strasbourg. Albert Marx, fondeur, qui avait blessé un sous-officier, vient de comparaître devant la Chambre correctionnelle du tribunal civil de Strasbourg et a été condamné à trois semaines de prison.

Le lieutenant-général de Bercken, gouverneur de Metz, a été mis à la retraite. Il a été remplacé par le lieutenant-général d'Oppeln-Bronikowski, commandant de la 3e division.

Le général du Verdy du Vernois, dont on avait annoncé le transfert à Metz, reste gouverneur de Strasbourg.

—La police a procédé à l'arrestation de M. Girard, pharmacien à Schirmeck, prévenu de haute trahison.

Les journaux locaux ne donnent pas de renseignements sur les motifs de l'arrestation de M. Girard, pharmacien à Schirmeck. La *Post*, de Strasbourg, se borne à dire que M. Girard a combattu en 1870 dans les rangs de l'armée française, et qu'il a été transporté en Allemagne comme prisonnier de guerre. "Tout le monde connaissait ses sympathies pour la France, dit la *Post*, et il les a manifestées en faisant élever son fils dans une institution française."

—Mme Charles Streisguth a été autorisée, dimanche, à voir son mari. M. Liff, le défenseur de M. Streisguth, a eu, lundi matin, un entretien avec son client au greffe de la maison d'arrêt, en présence du procureur impérial.

LES AGENTS PROVOCATEURS ALLEMANDS SALARIÉS PAR LE CHEF DE LA POLICE ALLEMANDE, EN SUISSE.—On a pu remarquer, dans notre compte-rendu de la loi contre les socialistes en Allemagne, que le ministre, M. de Puttkamer, s'est plaint amèrement des renseignements que ses adversaires politiques étaient parvenus à obtenir des autorités suisses sur les agissements de la police secrète de l'empire. M. de Puttkamer a annoncé qu'une note diplomatique serait adressée, au sujet de cette affaire, au gouvernement de Berne. On ferait bien de se hâter à Berlin, car voici que le *Journal de Genève* déclare, à son tour, que le Conseil fédéral se dispose à se plaindre à l'Allemagne des agents équivoques que celle-ci lui envoie.

Le Conseil fédéral reconnaît que le fonctionnaire de Zurich qui a révélé à M. Bebel les résultats de l'enquête sur Haupt a commis une indiscrétion coupable; il sera puni disciplinairement. Mais la Suisse trouve étrange de son côté que le chef de la police allemande salarie chez elle des individus douteux qui ont pour principale mission de fréquenter les anarchistes, de prêcher la violence, de prendre part aux grèves, d'enfreindre les lois et de troubler l'ordre, de faire en somme pour de l'argent—comme le dit le *Journal de Genève*—tout ce que les anarchistes font gratuitement. Ces gens ne sont pas accrédités auprès de la police helvétique; ils possèdent ostensiblement de la dynamite; ils ne parlent que de propagande par le fait; ils provoquent ou stimulent les complots mêmes qu'ils sont chargés de dévoiler; ils compromettent le pays qui leur accorde l'hospitalité; il faut les surveiller et les bannir comme de véritables criminels; ils touchent pour une telle besogne des appointements qui s'élèvent à 250 ou 300 francs par mois. Il est clair que cela est insupportable, et que, si la Suisse est tenue de répondre de la conduite des socialistes qui se réfugient sur son territoire, elle a le droit d'exiger qu'on n'en augmente pas officiellement le nombre, qu'on ne les provoque pas à conspirer, qu'on ne vienne pas susciter chez elle les attentats qu'on lui reproche ensuite. Cela est contraire au droit des gens autant qu'à la simple morale et, de l'avis du gouvernement de Berne, il y a là matière à de justes réclamations auxquelles l'Allemagne ne pourra pas refuser de faire droit.

Espagne.

La Chambre des députés a continué, le 28 janvier, la discussion de l'adresse en réponse au message royal.

Le ministre des affaires étrangères a parlé de la question du Maroc; il a nié qu'on ait préparé, l'été dernier, une armée de 25,000 hommes pour l'envoyer au Maroc. On n'a même pas préparé une division; tout s'est borné à l'envoi sur les côtes du détroit de Gibraltar d'un régiment et de deux bataillons pour prévenir des troubles éventuels entre les Kabyles qui se trouvent dans le voisinage des forteresses espagnoles.

Le ministre a ajouté que l'Espagne n'a pas l'intention de tenter une aventure au Maroc; elle désire simplifier le maintien de l'intégrité territoriale de ce pays.

Le ministre a parlé ensuite de la prochaine conférence de Madrid, dont le but est de corriger les abus existants actuellement. Il ajoute que l'œuvre de la précédente conférence était bonne, mais que l'expérience conseille d'y ajouter quelques modifications et que le sultan refuserait de faire des concessions commerciales si le système de protection envers les sujets marocains n'était pas modifié.

En ce qui concerne la création des ambassades, le gouvernement n'a pas cherché une vaine et puérile satisfaction, mais c'est un acte qui consacre plusieurs années de négociations. Les puissances ont reconnu les progrès que l'Espagne avait accomplis et elles ont voulu lui en donner un témoignage.

M. Moret a fait un éloge chaleureux de la France, qui a toujours maintenu son ambassade à Madrid.

L'Angleterre et l'Italie, a dit ensuite le ministre, ont toujours reconnu les droits espagnols, et l'Allemagne lui a fait des concessions au sujet des Carolines. Parlant de la question de la mer Rouge, il dit que l'Italie, avec une générosité fraternelle, a donné une preuve d'amitié à l'Espagne en lui concédant un territoire destiné à une station navale.

Quant à l'Allemagne, elle a reconnu le droit de l'Espagne d'augmenter l'impôt sur les alcools. Le ministre se réjouit du mouvement de sympathie qui se produit en Amérique en faveur de l'Espagne.

M. Moret a annoncé la prochaine présentation d'un projet pour la célébration en Espagne du centenaire de la découverte de l'Amérique, au moyen d'une exposition hispano-américaine, qui réunirait à Madrid tous les peuples de langue espagnole, et qui placerait l'Espagne à la tête de tous les peuples de même origine. (Signes d'adhésion.)

Revenant sur les rapports avec l'Allemagne, M. Moret a dit que cette puissance demandait, avant l'intervention du Pape, une baie aux Carolines.

Le ministre a terminé en exposant les services rendus par le cabinet Sagasta qui, grâce à la reconstitution de la marine et au relèvement du crédit national, est entré en pleine vie moderne et a conquis les sympathies de l'Europe.

La *Gazette officielle* de Madrid publie une circulaire adressée aux gouverneurs des provinces, leur enjoignant de poursuivre la vente des vins naturels ou artificiels et de tous liquides en général contenant des substances nuisibles.

Les falsificateurs seront d'abord condamnés à l'amende. En cas de récidive, ils seront déférés aux tribunaux.

Les maires seront chargés de soumettre les vins suspects à l'analyse des laboratoires municipaux.

Saint-Siège.

Le Pape vient d'adresser une lettre autographe au tsar en réponse aux félicitations qu'Alexandre III lui avait envoyées à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Dans cette lettre, Léon XIII déclare qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour donner satisfaction au désir du tsar de voir s'établir des relations cordiales entre le Vatican et le gouvernement russe.

—Le *Journal de Bruxelles* reçoit de Rome les renseignements suivants sur la prochaine encyclique concernant la question sociale:

"Le Pape développe dans cette encyclique les idées qu'il a exposées au mois d'octobre dernier dans son discours au pèlerinage des ouvriers français venus à l'occasion du jubilé. Il se prononce pour l'intervention de l'Etat en faveur des ouvriers, mais pour une intervention raisonnable et limitée, se diversifiant d'ailleurs selon les temps et les besoins des différents pays. Léon XIII sait se tenir à égale distance du socialisme d'Etat et du libéralisme économique de l'école de Manchester.

"L'encyclique encourage vivement les catholiques à appuyer les gouvernements dans leurs projets de restauration économique et de réforme sociale et à consacrer tous leurs efforts à la diffusion et à l'extension des œuvres qui tendent au relèvement des classes ouvrières, telles que corporations, cercles ouvriers, associations de patronage, etc. Pour la rédaction de cette encyclique, qui ne tardera pas à voir le jour, Léon XIII a pris l'avis des économistes et des sociologues catholiques les plus distingués."

Le 29 janvier a eu lieu, dans la salle de la Loggia, avec le cérémonial usité, la béatification du vénérable Clément Hofbauer, rédemptoriste.

—Le Pape a reçu, hier, le pèlerinage suisse. Mgr Mermillod, évêque de Saint-Gall, a prononcé une allocution, dans laquelle il a rappelé tout ce que la Suisse devait aux papes et notamment à Léon XIII, relativement aux adoucissements apportés au Kulturkampf.

Léon XIII a répondu à cette allocution en exprimant l'espoir qu'avec le bon vouloir des autorités toutes les difficultés pendantes entre le gouvernement suisse et le Saint-Siège seraient écartées.

LES QUESTIONS SOCIALES À BERLIN.—Un certain nombre d'hommes politiques se rattachant pour la plupart au parti national-libéral viennent de décider la fondation d'un journal qui traitera exclusivement les questions sociales et qui paraîtra à Berlin. Il aura pour but de familiariser les ouvriers avec les solutions véritablement rationnelles et pratiques, des questions qui les passionnent, et de maintenir vivant dans l'esprit et dans le cœur des patrons l'intérêt que doit leur inspirer le sort des travailleurs. Le journal n'aura aucun caractère religieux; il s'abstiendra également de traiter les questions d'ordre purement politique.

PORTUGAL. — Le 28 janvier, à la Chambre des députés, M. Fleschini a demandé quelles sont les intentions du gouvernement au sujet de l'Exposition de Paris en 1889, et s'il est vrai que le Portugal aurait l'intention de ne pas y prendre part. Le député portugais est d'avis que la Constitution démocratique du Portugal est issue de la Révolution de 1789, et il estime que le Portugal devrait fêter ce grand anniversaire.

Le ministre des finances a répondu "que le gouvernement a décidé de s'abstenir, non pour un motif politique, mais pour des raisons d'économie. Pour des motifs de même ordre, le gouvernement a décidé aussi de ne prendre part ni à l'Exposition de Barcelone, ni à celle de Bruxelles."

Décédé mardi, à 4 heures du matin, JAMES DONATIEN AUGUSTIN, à l'âge de 53 ans et 1 mois, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Augustin, Fortier et LaBranche sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures, de sa dernière résidence, No 157 rue Laurel, entre Philip et Première.

Décédée mardi, 14 février, à 2 heures P. M., à l'âge de 25 ans, 8 mois et 13 jours, Mme ROSE EDNE WETZELL, épouse de M. Lambour. Les amis et connaissances des familles Wetzell, Lambour, Hahn et Blatter, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 3 heures P. M., de sa dernière demeure, No 98 1/2 rue Market.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua.—Nueva Orleans, Febrero 13 de 1888.—Funeral.—Habiendo fallecido nuestro consocio DON BARTOLOMÉ TRIAY se ruega a los miembros de esta Sociedad se sirvan reunirse en el local de costumbre el Miercoles 15 de Febrero a las 3 de la tarde para acompañar su cadaver al cementerio.
De orden de J. VENTA, Presidente.
15 fév—1f J. C. FERNANDEZ, Secretario.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Conserves de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Deibeck & Cie., Whiskies célèbres de Cuba, Bell & Cie.
10 déc—1an

MALADIE DU CUIR CHEVELU.

Ayant souffert pendant deux ans et demi d'un mal que j'avais à la jambe, causé par un coup que j'y avais reçu, et en ayant été guéri par les REMÈDES CUTICURA, je crus de mon devoir d'en recommander l'usage. Je visitai les Sources Chaudes, "Hot-Springs" sans en éprouver de bien et me fis traiter sans succès par plusieurs médecins. Enfin, le pharmacien le mieux connu de notre localité, M. John P. Finlay (à qui je serai toujours reconnaissant) me parla de CUTICURA. J'en fis l'essai et en obtins les plus heureux résultats. Personne dans tout l'Etat ne peut faire voir une cicatrice plus grande que celle que j'ai sur le corps. Les REMÈDES CUTICURA sont les meilleurs connus pour le sang et les maladies cutanées. J'en appelle à deux pharmaciens de cette ville, John P. Finlay et Dr. D. C. Montgomery et au Dr. Smith, du Lac Lee, Miss.
ALEXANDRE BEACH, Greenville, Miss.
M. Beach a fait usage des remèdes CUTICURA sur notre recommandation avec les résultats ci-dessus.
A. B. FINLAY & CIE., pharmaciens.

Sauvé la vie de ma mère.

Depuis que je me connaissais, ma mère souffrait d'un mal à la jambe; rien ne lui faisait de bien, et cependant les médecins les plus éminents l'avaient soignée. Durant trente ans elle souffrit sans un jour de repos, et prit tous les remèdes qui lui furent recommandés. Je lui demandai un jour si elle voulait prendre les remèdes CUTICURA et même je lui en apportai une bouteille de RESOLVENT qu'elle but. Elle ne s'arrêta pas à celle-là et en but six ou sept autres; aujourd'hui elle est rendue à la santé. Sa jambe est guérie et sa santé ne fut jamais meilleure. Tous les jours elle prend de l'exercice, ce qu'elle ne faisait pas depuis dix ans. Voilà donc pourquoi je crois devoir vous parler des heureux résultats obtenus par les REMÈDES CUTICURA. Ils ont sauvé la vie de ma mère, et je l'ai fait savoir de loin comme de près.
EDOUARD LUEDER, 1505 Broadway, N. Y.

CUTICURA, le grand remède pour les maladies de la peau, le savon CUTICURA pour usage externe et le CUTICURA RESOLVENT, le nouveau purificateur du sang pour usage interne sont des remèdes souverains pour toutes les maladies du sang et de la peau depuis le bouton jusqu'aux scrofulles.

Vendus partout; prix: Cuticura, 50 cts., Savon, 25 cts., Resolvent, $1.; préparés par le Potter Drug & Chemical Co., Boston.

Demandez le traité intitulé: "Comment guérir les maladies de la peau", de 64 pages, avec 50 illustrations et 100 attestations.

Boutons, gerçures guéris par le SAVON CUTICURA médicamenté.

CATARRHE ÉTERNUANT.

Les affligeants éternuements, les écoulements aqueux des yeux et du nez, l'inflammation douloureuse s'étendant à la gorge, le gonflement des glandes, causant étouffements, toux, bruits à la tête et violents maux de tête—comme ces symptômes sont connus de milliers de personnes qui souffrent périodiquement de rhumes de cerveau ou de refroidissements et qui ignorent le fait qu'une seule application du Sanford's Radical Cure for Catarrh les soulagerait instantanément.

Mais ce traitement dans les cas de simples catarrhes ne donne qu'une faible idée de ce que fera ce remède pour les affections chroniques, alors que la respiration est obstruée par les accumulations de mucosités putrides détruisant l'ouïe, l'odorat et le goût. Les ulcérations de la gorge et la toux se fixant graduellement sur le système affaibli. C'est alors que la merveilleuse puissance curative du Sanford's Radical Cure se manifeste en soulageant instantanément. La guérison commence dès la première application. Elle est rapide, radicale, permanente, économique, sûre.

LE SANFORD'S RADICAL CURE consiste en une bouteille de RADICAL CURE et une boîte de CATARRHAL SOLVENT et IMPROVED INHALER. Prix: $1.
POTTER DRUG & CHEMICAL CO., BOSTON.

Les douleurs et les faiblesse chez LES FEMMES

sont soulagées instantanément par l'Emplâtre Cuticura Anti-Pain, nouveau, très agréable—un emplâtre infaillible soulageant instantanément, spécialement adopté pour le soulagement des douleurs et des défaillances de femmes. Garanti infiniment supérieur à tous les autres emplâtres et le meilleur pour combattre la douleur, les inflammations les faiblesses découvert. Chez tous les droguistes, 25 cts; cinq pour une piastre franc de port POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., Boston, Mass.
1er juin—mer,sam,dim

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste en maladies et en affaires; il vous dira la place où vous serez le plus chanceux; il guérit les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; par sympathie. Il peut vous débarrasser des troubles de famille. Il importe les meilleures médecines françaises.

Bureau, 216 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe, de 10 heures du matin à 6 heures du soir. 20jan—1m

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui, s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 16 mars—

M. A. Baudéan
A transféré son bureau du
No 19 RUE ST-LOUIS
Au No 3 Rue Carondelet.
12fév—8t PF

LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
161......Rue du Canal......161
Instruments d'opticiens, de voyers, de marins et de mathématiciens.
Il est fait une spécialité de la réparation d'instruments de tous genres. Longues-vues et lorgnons d'opéra, lunettes, binocles, articles pour dessin, etc.
Réparations de montres.
Couteaux de poche, rasoirs, ciseaux.
9oct—1an—DimMar—Jeu.

A vendre.

L'habitation "Star" de MM. L. Moutz & Cie., à St-Jean-Baptiste, sur la rive gauche du Mississipi. La propriété est en parfait état et en pleine culture.

La récolte qui vient d'y être faite, a rendu 520 boucauts de sucre. Il y a 200 arpents d'excellentes souches de cannes d'une année, assez de plant de canne pour couvrir 100 arpents et des souches de deux ans. Pour prix et conditions, s'adresser en personne sur l'habitation ou à Geo. Lanaux jne., 3 1/2 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 14 anPF

Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849.—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN......Président
J. H. OGLESBY......Vice-Président
CHAS. E. RICE......Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman, Charles Newman,
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice,
D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10jul 87—1an

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnait ses intérêts.

Aucun exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire maintenant que la rentrée des listes s'est faite, elle pourrait en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

VENTE D'ECOULEMENT
—CHEZ—
GODCHAUX!
81, 83 et 85 RUE DU CANAL,
Le plus grand magasin de vêtements confectionnés au Sud.
Avant de procéder au déballage de nos marchandises de printemps, nous offrons celles qui nous restent de notre immense fonds de
Vêtements confectionnés, d'articles de toilette et de chapeaux
AUX PRIX COUTANTS.
23déc—1 an dim mer ven

Voilà une femme raisonnable!
Pourquoi est-elle raisonnable?
Parce qu'elle conduit son mari à la maison qui vend à meilleur marché dans le Sud.

W. G. TEBAULT,
MEUBLES,
37, 39 ET 41 RUE ROYALE.
30 déc—1 an. Dim. Mer. V et C

Carriages and Harness,
54 and 56 Baronne,
R. P. RANDALL.

CHAMPAGNE L. ROEDERER,
CARTE BLANCHE,---GRAND VIN SEC.
M. L. Roederer n'expédie que le plus haut grade de vin.

J. L. DURET & CO.,
HUILE D'OLIVE VIERGE.
Cette huile est garantie pure et absolument de première qualité.
Nous avons un assortiment complet de Groceries, Vins et Liqueurs, Huile et Conserves. Une visite à notre magasin vous convaincra que nous avons le plus grand et le plus bel assortiment dans le Sud, et à des prix modérés.
Nous livrons dans toutes les parties de la ville, sans frais de charroi ou d'emballage.

A. M. & J. SOLARI,
Coin Royale et Douane.
1er fév—3sem

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

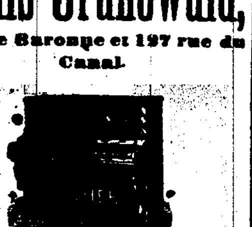

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Hope.—No 188 rue Gravier.—Nouvelle-Orléans, le 9 février 1888.—A une assemblée régulière de la Direction tenue ce jour, M. H. Beer a offert sa résignation comme Président; la Direction l'ayant acceptée, M. J. A. Chalaron a été élu à l'unanimité Président de la Compagnie, et M. A. E. Brousseau, Vice-Président.
10 fév— LOUIS BARNETT, Secrétaire.

A louer.

La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.
8 oct—1an

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle-Orléans pendant la semaine écoulée le 11 février 1888.

Berzone J D M	Coupet Y M
Charreau Alfred chez M Bouchard	Candeaux M en charge Jean Clayerie
Charpentier André Al'n	Champagne François
Chartier E	Donnais Pierre
Ganchon Pierre	Semth, pr Mme Vve Vincent
Nadal M Pharmacien	Courege Adeline Mme
Baille Mme Vve	Tom Marie Vve Mme
Guilhemat, Marie Mlle	

G. W. NOTT, Maître de Poste.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans, No. 54 rue du Camp, Nouvelle Orléans, 6 février 1888.—A une élection annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 5 décembre 1887, les messieurs suivants ont été élus Directeurs pour l'année courante:

H. Gally,	G. P. Harrison,
John T. Moore, Jr.,	P. G. Ernst,
D. Fatjo,	H. E. Shropshire,
M. Schwabacher,	J. H. Menge,
R. Milliken,	Léon Joubert,
Adolph Meyer,	Geo. H. Dunbar,
Joseph David,	I. Hernsheim,
D. A. S. Vaught,	R. Beltran,
L. Lacassagne,	Henry Lehmann,
T. J. Woodward,	E. K. Converse,
William Mehle,	J. J. Gragard,
Louis Bush,	Frank Roder,
	Ernest Miltenberger.

A une réunion des Directeurs, tenue ce jour, M. ERNEST MILTENBERGER a été unanimement réélu président, M. H. GALLY vice-président, et M. SCOTT McGEHEE secrétaire.
7fév—7f SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Avis.

NOUS donnons avis au public que les listes de souscriptions du "Delta Homestead & Building Association" sont ouvertes. Ceux qui désirent s'inscrire doivent s'adresser au No 6, rue Carondelet, au deuxième étage.
12fév—3f

SEMENCE DE RIZ!
Semence de riz, choix, de la Caroline et du Honduras, vannée et passée au crible.
A vendre par [illegible] ERNST & CO. [illegible]
[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.
FRÉDÉRIC MAUGÉ, Administrateur-gérant.
Mercredi soir, 15 février, à 7 h.30,
40ème soirée fashionable de souscription.
CHARLES VI,
Charles VI, M. Claverie. Le Dauphin, M. Berger
Nota—Pour cette soirée de mercredi, l'administration prie MM. les souscripteurs, afin d'éviter toute erreur et confusion, de présenter leurs billets de la 50me soirée, dernière de la saison.
Jeudi soir, 16 février,
Dernière représentation du grand succès de la troupe d'opérette,
BOCCACIO.
14 fév—2f

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
Ouvert tous les jours de 11 h. a. m. à 10 p. m. Le Garçon-Eléphant, moitié humain, moitié éléphant, et une grande réunion de merveilles.—Théâtre No 1—Edison & Morrissey's Big Specialty Company. 14 Artistes-Etoiles de première classe.—Théâtre No 2—Lieut. Allen's Company of Funny Folks. 10 cts. pour tout voir, 10 cts. 12fév—1sem

Théâtre Faranta.
—La Semaine commençant—
LE LUNDI, 13 FEVRIER.
Matinées Jeudi, Samedi et Dimanche.
LES FRÈRES LEONZO,
et leur troupe d'animaux savants, composée de chiens, d'un tigre, d'un lion, d'une panthère et de Spot qui paraîtra pendant la semaine dans les pièces suivantes:
L'Enfant du Planteur.—Le dévouement de May et Back from the Dead.
Lundi, 20 fév.—Frank Frayne Combination.
12 fév—

For rent.
House No 97 1/2 Barracks street, between Bourbon and Dauphine. Apply No 94 Esplanade St.

Avis.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
La raison sociale de IMHOF & STOLL est dissoute de ce jour, avec consentement mutuel. JACOB IMHOF assume tout l'actif et le passif.
JACOB IMHOF.
HENRY STOLL.

Me référant à l'avis ci dessus, je notifie mes amis et clients que je continuerai le commerce des vins et liqueurs en gros, au No 92 rue Tchoupitoulas, en cette ville, en mon propre nom. Je les remercie de leur patronage dans le passé et sollicite leurs faveurs à l'avenir.
Je suis, respectueusement,
4 fév—15f JACOB IMHOF.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon 17fév—1anPP.

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING.
FLEURISTE.
379......RUE DECATUR......379
21 avril—1 an Près le Marché Français.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crete, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
12 sept

Compagnie d'Assurances du Sud.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$357,297 54
Sur les risques de rivière		7,534 82
Sur les risques de mer		7,718 19
		$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886		70,842 00
Total des primes		$443,392 55
A ajouter: Intérêt et profits et perte		$ 30,850 74
Revenu total		$474,243 29
A déduire: Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$164,318 32	
Sur les risques de rivières	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1,457 30	
	$171,590 02	
Primes remboursées, cancellations, et commissions	94,665 28	
Réassurances	[illegible]0,215 50	
Taxes et licences	4,434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	34,067 11	
Total des dépenses		$334,972 09
Surplus		$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment par devant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire
Nlle-Orléans, 11 janvier 1888.
12 jan—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 13 FEVRIER—CLASSE No 137
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
53	13	61	30	9	20	5	45	75	62	26	8	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour [illegible] dans les salons de la Compagnie. [illegible] de 13 février 1888—4 heures P. M. [illegible]

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.
Commençant Lundi, 13 février 1888—Matinées Mercredi et Samedi.
MRS. POTTER,
Secondée par MR. KYRLE BELLEW.
Par courtoisie de M. H. E. ABBEY, du Wallack's Theatre,
MR. HENRY LEE,
Et une troupe soigneusement choisie. Sous la direction de MR. H. C. MINER.
Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi soirs, et Mercredi matinée.
LOYAL LOVE!
Vendredi soir et Samedi matinée,
ROMEO ET JULIETTE.
Dimanche, 19 février—LIZZIE EVANS.
12fév—

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.
D. BIDWELL......Directeur.
Le grand événement dramatique.
Commençant Dimanche, 12 février—Tous les soirs. Matinées Jeudi et Samedi.
La troupe de M. A. M. Palmer, donnera le grand succès de deux saisons, au Madison Square Theatre, New York.
Jim the Penman
AVIS—Mardi soir la représentation commencera à l'heure régulière, mais à l'arrivée de la procession, les spectateurs seront notifiés de la scène, à temps pour la voir défiler devant le théâtre.
11 fév—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Rue St-Charles.
—POUR UNE SEMAINE—
Commençant Dimanche, 12 Février.
Lundi et Samedi en Matinée.
Michael Strogoff
ET MINUET CARNIVAL CO.
DE CHAS. L. ANDREWS.
AVIS—En conséquence de la parade en honneur de Sa Majesté le Roi Rex, mardi, la représentation de la Matinée régulière du Mardi aura lieu LUNDI, 13 février.
La représentation de Mardi Soir commencera à l'heure régulière. A l'approche du Cortège, l'audience sera prévenue à temps pour assister, du balcon du théâtre, au défilé.
11fév—

PHILIP WERLEIN
135 RUE DU CANAL, N. O.
Pianos, Orgues
Célèbres dans le monde entier

Ces instruments se trouvent au magasin de musique si populaire de Werlein.
Les acheteurs en s'y portant en foule témoignent de ce fait acquis que c'est le magasin de pianos où l'on vend à Meilleur Marché à la Nlle-Orléans.
Pianos à raison de $8 par mois et au-dessus.
Prix les plus bas. Conditions les plus avantageuses à l'acheteur.
1er déc—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er février 1888.

Liste de publication.

Audignon Joseph	Henry Pierre et Flavien
Andirac Mme Marie	Humbert Hippolyte
Balès Pierre	Junca Etienne
Boissier Paul	Lejeune François Joseph
Brun Jean	Levy Emmanuel
Camaille August Ernest	Lafont Jean
Carol Justin	Legarde François
Castaing (Htes Pyrénées)	Mageraut ou Magerat Emile
Cazalès Evariste	Mathieu Pierre
Caselle Léontine et Onésime	Paille Jules Marius
Castinel Louis	Pigné Vve née Ségné
Dangerot	Rivoire Charles
Dambielle Pascal	Robiolle Aimée Augustine
Dubernard les époux	Savournin Antoine
Ernst Joseph les époux	Ségné Vve Marcel née Bergeron
Eckert natif de Cernay	Tourte M. les époux
Félen Clément	
Félon Delle E.	
Frère Théophile	

LETTRES.

Aimé Vve Ste Anne	St Foudriat Dr en médecine
Brehon Charles	Rancart Chslomir
Courouleau Mme Louise	Luquet-Charles

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er février 1888.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ARZAC.

Dix-huitième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$225,406 98
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		3,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus		$329,926 26
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$119,852 81	
Sur risques de marine	7,199 67	
Sur risques de rivière	155 63	
Total des pertes payées	$127,208 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,937 24	
Réassurances	17,869 54	
Licences	1,000 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc	34,406 30	
Déboursés		$221,842 36
Surplus		$108,283 90
Primes non acquises de 1887	$ [illegible]0,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$ 34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 61
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	134,310 00
$53,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,953 00
Primes en voie de recouvrement	12,628 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Effets à recevoir	3,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,421 65
Intérêts et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureau	2,500 00
Total	[illegible]

Le tableau ci-dessus [illegible] livres de l'Association [illegible] Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
Assermenté et signé devant [illegible] 15 janvier [illegible]
CHAS. [illegible]
27 jan—1m